

## L AMICALE LAIQUE ET LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

La refondation de l'école est un vaste projet et la réforme des rythmes de la semaine n'en est qu'une petite partie.

La réforme des rythmes scolaires s'inscrit dans une loi d'orientation scolaire générale ambitieuse dont l'objectif est la réussite de tous les élèves ! D'ores et déjà certaines mesures et positions qui ont été adoptées vont dans le bon sens : L'arrêt de l'hémorragie du nombre de postes d'enseignants (60000 postes de réaffectés dans les 5 ans à venir) , l'affirmation de la possibilité pour les familles de scolariser les enfants dès 2 ans , et la reconnaissance de la maternelle comme école à part entière, la volonté de prendre en compte les rythmes biologiques de l'enfant dans les rythmes scolaires, la remise en place d'une formation pour les enseignants dans une Ecole supérieure du professorat et de l'Education .

Toutefois nous emmettons des réserves sur la façon dont nationalement cette mesure a été mise en place .

Malgré les ambitions affichées, les postes supprimés en maternelle ou dans les RASED par les gouvernements précédents ne sont pas revenus. La scolarisation des 2 ans et la lutte contre l'échec scolaire ne restent donc pour le moment que des vœux pieux.

Les rythmes scolaires ne se limitent pas à la remise en place de la semaine des 4 jours et demi même si cela fait partie d'une des mesures pour alléger la journée de l'enfant . Il faut en même temps revoir les programmes, réfléchir à un organisation annuelle du temps scolaire cohérente. Il faut en partenariat avec la communauté éducative définir un volume annuel d'heures d'enseignement puis répartir dans un cadre national ce volume par période en alternant 7 semaines scolaires et 2 semaines complètes de vacances. Sur chaque semaine scolaire il faut adapter le travail scolaire aux temps favorables aux apprentissages , alterner et équilibrer dans la journée les différentes formes de regroupement , les différentes activités et disciplines , les formes de travail , garantir la pause méridienne nécessaire .

Cette réforme a été menée d'une manière trop hâtive laissant les municipalités se débrouiller pour mettre en place des horaires et des activités qu'un cadre national aurait du définir sans confusion et en concertation avec la communauté éducative. On ne peut pas mettre en place une réforme qui fonctionne bien sans ou contre les avis des différents partenaires que sont les parents d'élèves , les enseignants et les agents territoriaux qui interviennent dans les écoles.

Pour autant nous ne rejetons pas le travail entrepris par certaines municipalités qui localement ont essayé de faire ce qui aurait du être fait nationalement ,ceci avec leurs moyens humains et financiers . A Pont l'Abbé des réunions de concertation et de travail ont eu lieu pour mettre en place une semaine de 4 jours et demi cohérente , l'association de parents d'élèves , les DDEN , les enseignants ,le service enfance jeunesse de la ville ,les élus,ont travaillé ensemble . Peut être que tout ne sera pas parfait dès la rentrée et peut être qu'il faudra améliorer certaines choses mais il nous semble important de laisser vivre ce travail effectué !

L Amicale laïque de pont l'Abbé se positionne en faveur de ce projet local tant en maternelle qu'en élémentaire et apportera son soutien et sa contribution active à la mise en place d'activités cohérentes dans le cadre d'un projet éducatif local élaboré collectivement par les différents partenaires.